

Réunion du 4 avril 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Yves SUBLON

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

**N° CP/2016/125 - Aide au sport scolaire - 3313**  
**Aide aux conventions d'objectifs et financières - sport scolaire**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du Président du Conseil Départemental, décide de conclure des conventions d'objectifs et financières pour 2016 avec les comités ci-après et de leurs attribuer, les subventions suivantes :

- 11 600 00 € pour le Service Départemental de l'U.N.S.S.67 ;
- 4 880,00 € pour l'U.G.S.E.L. Alsace.

Le versement de ces subventions interviendra de la manière suivante, une avance de 60 % du montant prévisionnel annuel à la notification de la convention et le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues par les comités.

Elle approuve par ailleurs les conventions financières et d'objectifs à intervenir entre le Département et le Service Départemental de l'U.N.S.S.67 et l'U.G.S.E.L. Alsace, bénéficiaires de ces subventions, et autorise son Président à signer ces 4 conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160404-lmc199694-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 12/04/16